



Le Cercle d'Éscrime Romarimontain a le plaisir de vous inviter au :

Tournoi Christiane Cotinaut Épée M9 à Vétérans, Dames et Messieurs
Compétition Open

Le dimanche 7 octobre 2018

Gymnase du collège du Tertre, 88200 Remiremont

Page Facebook : <https://www.facebook.com/cercle.escrime>

Téléphone/Courriel : Didier Dognin, Président du CER : 06 03 17 78 67 / didier.dognin@sfr.fr

CATEGORIES :

Le tournoi est ouvert aux licenciés F.F.E et aux licenciés des fédérations affiliées à la FIE des catégories M9, M11, M13, M15, M17, M20 et Séniors et Vétérans.

HORAIRES :

CATEGORIES	APPEL	SCRATCH	DEBUT DES ASSAULTS
M15 lame 5 poignée libre	9H00	9H15	9H30
M13 lame 2 poignée libre	9H00	9H15	9H30
M9 lame 0 poignée droite	10H15	10H30	10H45
M11 lame 0 poignée droite	10H15	10H30	10H45
M17 lame 5 poignée libre	12H00	12H15	12H30
M20 lame 5 poignée libre	12H00	12H15	12H30
Séniors et Vétérans lame 5 poignée libre	13H00	13H15	13H30

FORMULE DE LA COMPETITION

La formule de la compétition sera conforme au cahier des charges de la Région Grand-Est et de la réglementation en vigueur. Elle sera déterminée avant le début de la compétition en fonction des présents.

EQUIPEMENT

La tenue et le matériel des tireurs devront être conformes aux normes FFE.

ARBITRAGE

Tout club engageant un certain nombre de tireurs (Dames & Messieurs confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres licenciés au club ou, par dérogation de sa CRA, un arbitre licencié dans la ligue ou une ligue voisine et pris en charge par le club demandeur. Dans ce dernier cas, le club devra s'assurer de sa disponibilité et obtenir l'autorisation de la CRA de l'arbitre recruté et du club organisateur. Conformément à la règle fédérale, en cas d'absence de l'arbitre le jour de l'épreuve, aucun des tireurs engagés ne pourra participer à la compétition. Par ailleurs, un club ayant engagé un ou plusieurs arbitres doit maintenir la participation de ce(s) arbitre(s) même dans le cas où moins de tireurs se présentent à la compétition. Le nombre d'arbitre(s) que le club doit présenter dépend du nombre de tireurs engagés selon les quotas usuels : 4 tireurs engagés : 1 arbitre, 9 tireurs engagés : 2 arbitres, 15 tireurs engagés : 3 arbitres, etc...

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé au début de l'épreuve et tranchera sans appel les cas litigieux.

ENGAGEMENTS

Licenciés FFE : Les engagements en ligne sont effectués par les CLUB sur le site de la FFE

avant le vendredi 5 octobre à 23h59.

Pour les tireurs des autres pays : Les engagements sont effectués sur cette adresse email : didier.dognin@sfr.fr

Le droit d'engagement est fixé à 10€

Ces droits d'engagement seront perçus le jour de l'épreuve, au moment du pointage. Les tireurs engagés hors délais devront s'acquitter d'une pénalité de 65€ pour participer à la compétition. Toutefois, ils devront informer directement les organisateurs de leur participation, au plus tard la veille de l'épreuve, avant 20h00.

ATTENTION : en cas d'absence de tireurs d'un club, engagés à l'épreuve, les responsables du club, ou à défaut les autres tireurs du club présents, devront s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés, conformément au règlement en vigueur.

RESTAURATION

Sandwichs, gâteaux, crêpes et boissons seront à votre disposition à la buvette.

PLAN D'ACCES

RN57, sortie Remiremont-centre (juste après l'embranchement vers la RN66 direction Mulhouse). A l'entrée de Remiremont, continuez tout droit puis à droite direction le centre ville. Au rond point des travailleurs, prendre de la troisième sortie puis après 50m prendre à gauche la rue du Tertre. Le plan précise deux parkings gratuits à proximité du gymnase.

